

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 21 mai 2019

Délibération n°8

Portant approbation du **changement de nom du DU Accompagnement et soins palliatifs**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-6-1, L613-5 et D613-45,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que le diplôme universitaire Accompagnement et soins palliatifs répond au besoin de professionnalisation dans l'accompagnement aux soins palliatifs, aux pathologies incurables et à la fin de vie,

Considérant que la formation contribue également au développement de compétences communes aux différents services et acteurs de la santé et propose un cadre éthique qui intègre la dimension socioculturelle,

Considérant que le DU était porté par la direction du développement mais qu'elle sera déployée au sein de l'UFR LSH,

Considérant que la composante LSH souhaite une dénomination qui marque davantage son inclusion dans les sciences humaines,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 32	Pour : 15
Nombre de membres présents : 9	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 6	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 17	Non-participation : 0

Article 1er : approuve le changement de nom de la formation qui devient le DU « Soins palliatifs, humanisme et bienveillance ».

Article dernier : La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Versailles, Chancelière des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de la commission
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 22 juillet 2019
Publié le : 23 juillet 2019